

[Réagissez à cette nouvelle](#) | [Lisez les réactions \(0\)](#)

Un musée propose de donner une deuxième vie aux armes à feu



**(tqs.ca)** En décembre, Québec a serré la vis aux propriétaires d'armes à feu. Désormais, ces derniers devront justifier la possession de leur arme auprès du Contrôleur. Bien au fait que plusieurs propriétaires risquent de se départir de leur objet, le musée de l'Arme et du Bronze de Granby saisit la balle au bond et propose de donner une deuxième vie à ces objets dangereux.

Suite à la tragédie du Collège Dawson, le gouvernement du Québec a décidé de restreindre la possession d'armes à feu. Résultat ? Il faut maintenant faire partie d'un club de tir ou encore être reconnu comme un collectionneur pour posséder une arme. Le citoyen qui ne peut prouver l'un ou l'autre se voit obligé de se départir de son

objet. Le musée de l'Arme et du Bronze propose donc une alternative aux propriétaires. L'organisme est prêt à accueillir les armes en échange d'un reçu d'impôt égal à la valeur de l'objet. Le musée est actuellement en construction sur la rue Dufferin à Granby. Pour toute information, veuillez visiter le <https://www.museemab.com>.